
Adresse des administrateurs du district révolutionnaire de Dieppe qui annoncent la vente d'un bien d'émigré et l'envoi d'argenterie, lors de la séance du 17 ventôse an II (7 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district révolutionnaire de Dieppe qui annoncent la vente d'un bien d'émigré et l'envoi d'argenterie, lors de la séance du 17 ventôse an II (7 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 152-153;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30358_t1_0152_0000_16

Fichier pdf généré le 22/01/2023

14

La commune de Capelles-les-Grands, district de Bernay, annoncent que ses habitants ont remis au district, pour les défenseurs de la patrie, 17 chemises, deux draps, une paire de bas, et 50 liv. 15 sols; ils demandent que le nom de leur commune s'appelle dorénavant Capelles-Patriotes.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

15

La société populaire de l'Isle-Jourdain, département de la Vienne offre, pour les frais de la guerre, 1290 liv. en assignats, et 18 liv. 12 sols en numéraire, produit d'une collecte faite dans son sein.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[L'Isle-Jourdain, 25 plu. II] (3)

« Citoyen président,

Nous t'adressons le fruit d'une collecte patriotique qui a eu lieu, dans le sein de notre Société pour subvenir aux frais de la guerre; elle s'élève à 1290 liv. en assignats et 18 liv. 12 sols en numéraire. Fais en pour nous hommage à la patrie, à la Convention, point de félicitations, nous n'avons que rempli un de nos plus précieux devoirs et dans nos cœurs nous en trouvons la récompense.

Salut à toi et gloire à la Montagne ».

H. B. BARRIER (*présid.*), C. DOMENIER (*secrét. de corresp.*).

Nous envoyons l'argent en cinq paquets pour toute sûreté (4).

16

La société populaire de Lieurey invite la Convention nationale à rester à son poste, et lui envoie les procès verbaux de la fête de la Raison et de celle de la reprise de Toulon, célébrées dans cette commune, avec deux lettres de maîtrise, dont il a été fait hommage à la patrie par les citoyens Philippe Lecomte et Jean Rausse.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (5).

17

Le comité de surveillance de la commune de Faure, département de la Nièvre, invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que

(1) P.V., XXXIII, 69; Bⁱⁿ, 17 vent.

(2) P.V., XXXIII, 69 et 183. Bⁱⁿ, 22 vent. (suppl^t).

(3) C 293, pl. 968, p. 4.

(4) Bordereau détaillé (p. 5).

(5) P.V., XXXIII, 69. Bⁱⁿ, 18 vent. et 22 vent. (suppl^t).

l'ouvrage de la régénération française soit achevé; il désire que le comité de salut public continue les mesures vigoureuses de sûreté, nécessaires pour l'extinction de l'hydre vendéenne.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

18

Les administrateurs du district révolutionnaire de Dieppe se félicitent d'être un ressort employé à la marche du gouvernement; ils protestent de redoubler d'énergie, guidés, dans la carrière qu'ils ont à parcourir, par le comité de salut public, ils espèrent les plus grands succès. Ils annoncent qu'un bien d'émigré, estimé 92,200 liv., a surpassé son estimation de 144, 800 liv.; que l'argenterie de leur église, formant une masse de 2164 marcs, se rend à la monnaie et à la trésorerie nationale, avec les plombs, fers et cuivres. La première réquisition, en attendant l'heure de son départ, s'instruit et est déjà familière avec le pas de charge.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Dieppe, 29 plu. II] (3)

« Législateurs,

L'existence de la République; ses fondemens cimentés du sang du tyran; la création des 15 armées avides de gloire, composées de plus de 1,300,000 combattans; l'instruction publique organisée; le fédéralisme atterré; Caen, Lyon, Marseille, Toulon forcées de reconnoître la puissance du peuple, et reconquises à la liberté; les têtes toujours renaissantes de l'hydre vendéenne abattue; le fanatisme s'agitant en vain dans les convulsions de la mort; le décret salutaire et philanthropique qui fait disparaître enfin l'odieuse distinction qui existoit entre l'homme de couleur et l'homme blanc; l'édifice révolutionnaire élevé à sa hauteur et donnant au gouvernement l'impulsion la plus vigoureuse;

Tels sont vos droits à la reconnaissance nationale !

Fière d'être un des ressorts employés à la marche du Gouvernement, l'administration a doublé d'énergie. Guidée dans la carrière qu'elle a à parcourir par le Comité de salut public, elle ose espérer des succès, elle fixe, sans effroy, toute l'étendue de ses devoirs; l'ambition, le désir d'être utile à sa patrie décuplent ses forces, elle voit de loin la palme offerte au fonctionnaire public dont toutes les affections se dirigent vers le salut de la République, c'est à ce but que tendent tous ses efforts, et elle la méritera. Ferme au poste où la confiance de ses concitoyens l'a placée, elle jure de faire triompher la liberté, ou de périr avec elle.

Il est satisfaisant pour nous, représentants de vous annoncer que la vérité établit son empire, sans secousse, dans notre district; l'abdication de plusieurs ministres du culte, vous fera connoître le progrès des lumières; vous en jugerez surtout l'esprit, en apprenant qu'un bien

(1) P.V., XXXIII, 70. Bⁱⁿ, 17 vent.

(2) P.V., XXXIII, 70. Bⁱⁿ, 17 vent.; J. Sablier, n° 1183; *Ann. patr.*, p. 1927.

(3) C 294, pl. 980, p. 25.

d'émigré estimé 92,200 l. a été adjugé à 237,000 l. et a surpassé l'estimation de 144,800 l.; vous en jugerez l'esprit en apprenant que la presque totalité de l'argenterie de nos églises, formant une masse de 2164 marcs, se rend à la monnaie et à la trésorerie nationale, et que cet envoi sera bientôt suivi d'un autre; qu'il en est de même des cuivres, fers, plombs, et que chacun de ces métaux court à sa destination; le fanatisme abandonne notre commune, il n'y trouve plus de victimes à immoler, par conséquent d'aliment à sa fureur; l'homme y secoue enfin avec force toute espèce de préjugés, et rendu à sa dignité première il ose penser à s'éclairer au flambeau de la raison; vous jugerez de sa haine pour les ennemis de la patrie, en apprenant qu'un bataillon est demandé pour la Vendée, on se dispute l'honneur de le composer, en trois jours il est formé, armé et équipé, et déjà il s'est mesuré avec les rebelles.

Un autre détachement de 500 hommes parti le 14 de ce mois et pareillement équipé, voilà des témoignages de l'intérêt que prennent nos administrés à la prospérité de nos armées; la 1^{re} réquisition du district, en attendant l'heure de son départ, s'instruit; elle est familière avec le pas de charge.

Recevez, représentans, le tribut de notre reconnaissance; vous à qui nous sommes redevables de ces sentimens républicains par votre conduite et vos étonnantes mesures; montrés vous toujours terribles envers les traîtres et nos ennemis, et ne souscrivez aucun traité de paix, qui n'assure à jamais la félicité publique; Vive la Montagne, Vive la République ! S. et F. ».

BAUDELECQUE, LECORBEILLER, GISORS (*secrét.*),
GIRAULT, BONAL.

19

L'agent national du district de Condat-la-Montagne, ci-devant Saint-Claude, écrit au président de la Convention, qu'un domaine d'émigrés, estimé 48,000 liv., a été vendu 174,730 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (1).

20

Les administrateurs du district de Fontenay-le-Peuple annoncent un deuxième envoi de 566 marcs d'argenterie à la monnaie, 1700 livres de cuivre à Rochefort; ils ajoutent que les biens des émigrés, qu'ils ont divisés en petites portions, se vendent avantageusement.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à l'administration des domaines nationaux (2).

(1) P.V., XXXIII, 70. Bⁱⁿ, 17 vent.; J. Sablier, n° 1183; *Ann. patr.*, p. 1927.

(2) P.V., XXXIII, 70. Bⁱⁿ, 17 vent., 22 vent., (suppl^t), 25 vent. (2^e suppl^t); *Ann. patr.*, p. 1927; M.Ü., XXXVII, 281; *Mon.*, XIX, 648; J. Fr., n° 530.

21

La société populaire de la commune d'Ercé, district de Saint-Girons, félicite la Convention nationale de ses travaux, l'invite à rester à son poste. Point de trêve, dit-elle, point de paix aux ennemis de la patrie.

Cette société annonce que nombre d'agens suspects, et parents d'émigrés, qui avoient été enfermés par ordre du commissaire Alard, ont été mis en liberté, et qu'ils lèvent la tête plus que jamais.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de sûreté générale (1).

22

Les citoyens Pujol et Aurejac, notaires publics, le premier à Ville-Franche, le second à Ville-Nouvelle, envoient à la Convention le récépissé du dépôt de leurs titres; ils la prient d'accepter, au nom de la nation, l'affranchise qu'ils lui font du montant de leurs offices, comme une marque de leur entier dévouement à l'intérêt public.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (2).

23

Les officiers municipaux de la commune de Villiers-sous-Grez (3) annoncent qu'ils viennent d'envoyer au district de Nemours cent trente six chemises, neuf draps, six paires de souliers et vingt une paires de bas.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Villiers, 25 plu. II. A la Conv.] (5)

« Citoyens,

Les officiers municipaux de la paroisse de Villiers-sous-Grez vous représentent qu'ils ont déposé à l'administration du Directoire du district de Nemours.

Les offrandes qui ont été faites par les citoyens de la commune dudit Villiers pour les défenseurs de la Patrie, savoir : il a été fourni 138 chemises; plus il a été fourni 9 draps; plus il a été fourni 6 paires de souliers; plus il a été fourni 21 paires de bas.

Zélés pour la patrie, Vive la République, nous sommes avec fraternité vos concitoyens serviteurs ».

MEURIER (*maire*), AUBRY (*off. mun.*), AUDEBERT (*off. mun.*), NAVEAU (*agent nat.*).

(1) P.V., XXXIII, 71. Bⁱⁿ, 18 vent.

(2) P.V., XXXIII, 71. Bⁱⁿ, 22 vent. (suppl^t).

(3) Et non Villard-sous-Gray.

(4) P.V., XXXIII, 71. Bⁱⁿ, 22 vent. (suppl^t).

(5) C 293, pl. 968, p. 24.